

« Chacun a le même droit à la sécurité, en Guyane comme ailleurs »

**LU POUR
VOUS**



Vendredi 22 juillet 2016

Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve annonce l'arrivée de 53 policiers supplémentaires d'ici la fin de l'année, ainsi que des créations de postes cette année et l'an prochain dans les brigades de gendarmerie (photo d'archives)

Le ministre de l'Intérieur a reportée sa visite en Guyane prévue cette semaine suite à l'attentat de Nice. Il a tout de même répondu à France Guyane suite à la manifestation contre l'insécurité.

Vous deviez initialement vous rendre en Guyane du 18 au 20 juillet, allez-vous revenir prochainement ?
J'ai dû reporter ce déplacement en raison du terrible attentat qui s'est produit à Nice le 14 juillet. Je sais que l'ensemble des Guyanais le comprennent parfaitement.

Je viendrai dès que possible pour rencontrer et écouter les habitants et les élus et pour apporter mon soutien aux policiers, aux gendarmes, aux sapeurs-pompiers, aux agents de préfecture qui tous les jours donnent le meilleur d'eux-mêmes pour assurer la sécurité des Guyanais et leur apporter la présence et la protection de l'État.

EXTRAIT DE L'ARTICLE DU
22 JUILLET 2016

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer sur les informations que je sais très attendues.

« On parle beaucoup de la réforme des préfectures dans l'Hexagone, qu'en est-il en Outre-mer notamment Guyane ? »

Avec ma collègue ministre des Outre-mer, nous annonçons l'implantation de sept centres spécialisés dans l'instruction des demandes de titres outre-mer (plateformes) dans le cadre de la réforme du Plan préfectures nouvelle génération.

Et il y en aura une à Cayenne : l'une des cinq traitants les cartes d'identités et les passeports.

Cette carte a été présentée le 12 juillet aux organisations représentatives des personnels des agents de préfecture et sous-préfectures par le secrétaire général du ministère et le directeur général des Outre-mer. Elle se mettra progressivement en place en 2017. Sont concernés les permis de conduire, les certificats d'immatriculation (« cartes grises »), les cartes nationales d'identité (CNI) et les passeports.

Avec George Pau-Langevin, nous nous réjouissons de cette mise en œuvre attendue qui représente une amélioration significative des services offerts aux usagers, en Guyane et dans tous les Outre-mer. »

FO PREFECTURES LE SEUL SYNDICAT A DEFENDRE L'OUTRE MER

